

Mutations urbaines et animation socio-culturelle

Note rétrospective sur la journée d'étude du 24 novembre 2022

Pascal AMPHOUX
17 décembre 2022

Reprendre ses notes trois semaines après une journée d'interventions nombreuses et de débats intenses, c'est un peu comme redécouvrir une terre que l'on a quittée il y a plusieurs années. On y retrouve des moments, des visages, des expressions, comme on reconnaît certains points, certains chemins, certaine ambiance. Mais on ne sait plus très bien quel sens attribuer à telle note, trop succincte, où menait cette réflexion, ou encore ce que ce débat précisément avait généré. Ces quelques lignes donc non pour restituer la teneur des propos de chacun ou de tous, mais pour reconstruire, à partir de notes éparses, les quelques points qu'en conclusion de la journée nous avons tenté d'extrapoler, en relevant d'abord une *collection de paroles* ou expressions heureuses, glanées au cours de la journée, en proposant ensuite *trois enjeux, deux principes et une expérience* – dont je fais l'hypothèse qu'ils pourraient être communs aux champs de l'animation socioculturelle et de l'urbanisme en transition.

Paroles heureuses ou expressions porteuses

Il y en a une foule et je les regroupe sous trois chapeaux, chacun préfigure potentiellement une entrée, un argument ou une problématique qui pourrait faire l'objet d'une journée de rencontre ultérieure entre les deux champs d'expérience.

Paroles équitables

« Parole équivalente »¹.

Voilà une expression que j'ai saisie au vol et qui me paraît porteuse d'un bel enjeu, au sens où elle serait le plus souvent très difficile à obtenir. C'est presque un *horizon* – que par principe on ne pourrait atteindre, qui reculerait à chaque fois qu'on s'en approche, mais qui renverrait à un idéal démocratique, de ce qui pourrait fonder un « urbanisme de l'habiter ». Problème de méthode. Comment rendre les paroles les plus différentes *équivalentes* – ou plutôt *équitables* ? Cela renvoie à une première famille d'expressions de la journée portant sur le décroisement des langages et la reconnaissance de la diversité des compétences :

- « Confronter des langages techniques, des langages experts et des langages ordinaires » (et de fait l'écoute est d'autant plus naturelle et attentive que surgit le langage de l'autre, que l'on découvre les représentations d'un autre qui m'étonne, avec lequel je ne suis pas en concurrence ou en conflit, etc.). « Croiser des compétences formelles et des connaissances non formelles ». « Faire appel à des compétences autres » ...
- « Soigner deux acteurs autres » (il s'agissait en l'occurrence des propriétaires privés et des acteurs politiques ou services techniques, susceptibles par exemple d'attribuer des locaux). « Nourrir les contradictions dans leur diversité (non les oppositions) pour garder l'enthousiasme ». « Maintenir la possibilité et l'ouverture d'un langage qui s'entend ».
- « Légitimité, Opportunité, Simplicité », s'est exclamé quelqu'un (Allez, est-ce un hasard si cela fait LOS ?...) pour signifier que la légitimité de tel ou tel apport n'est pas évaluable normativement mais doit dépendre, absolument et heureusement, des opportunités de la situation (« il faut tirer parti des compétences, des acteurs ou des configurations urbaines à disposition ») et de la simplicité des modalités d'expression convoquées (« s'il faut traduire ou avoir fait 5 ans d'études, c'est juste compliqué ! »). Attention la simplicité n'est pas simpliste, c'est littéralement ce qui rend simple ou accessible une chose complexe.
- « Eloge de l'oblique ». Entre les belles idées de la gouvernance horizontale ou de la direction verticale, il faut adopter une sorte de « diagonale du faire ». L'expression était abstraite mais en même temps étrangement concrète. « Montrer d'abord », « discuter sur pièce », « échapper aux normes plutôt que s'y opposer ». « Tester des choses par l'usage », ...

¹ Les guillemets « ... » signifieront que l'expression, retranscrite ou recomposée, est apparue spontanément au cours des exposés ou débats de la journée. Les guillemets hauts que l'expression appartient à notre vocabulaire ou est juste accentuée.

Vision prospective

« Pour une vision évolutive du territoire investi ».

Voici un deuxième enjeu qui touche cette fois la conscience, très aiguë chez certains, de l'incertitude avec laquelle un territoire évolue et de la rapidité à laquelle il est susceptible de muter (en termes humains pour l'animateur et en termes physiques pour l'urbaniste). Le temps de travailler avec les enfants et ils sont adolescents, le temps de travailler avec les ados et ils sont déjà partis, ..., il y a des quartiers qui vieillissent et d'autres qui rajeunissent. D'où la nécessité d'orienter les actions en construisant une vision partagée des enjeux à tenir sur le plus long terme, une sorte de point fixe, partageable par des acteurs différents, vers lequel s'acheminer sans doute, mais sans savoir quel chemin va y mener, davantage en transmettant la pleine conscience qu'on ne sait pas par quel chemin on va y aller. Ce que l'on appelle précisément ou ce qui caractérise la "posture de *Projet*" dans les champs de l'urbanisme ou de la conception.

- « Et après ? » se demandent certains à propos de l'expérience de Chavannes ou d'autres. Comment pérenniser les actions entreprises, souvent heureuses et bien vécues, mais qui génèrent à l'inverse frustrations et reproches si elles restent lettre morte ? Comment éviter « l'effet *one shot* du mandat » ? Comment assurer la continuité d'un travail dans le long terme « mais sans le figer » ?
- Et pendant ? pourrait-on ajouter. Comment inviter (sans imposer) les contributeurs à une action collective ? « On ne peut pas forcer les gens à participer et pourtant il manque parfois les plus importants ou ceux qui pourraient être les plus pertinents ». « On a toujours les associations, mais il est rare que les plus fragiles soient présents ». Comment donc aller chercher les gens (et cela rejoint la question de la diversité des paroles à assurer) ? Dans la collection d'expériences relatées, les quelques interventions menées dans l'Espace public offrent une piste précieuse.
- Et avant ? pourrait-on dire pour finir... Comment articuler le nouveau sur l'ancien ? « Comment préfigurer sans anticiper ? » Comment faire en sorte que la connaissance ou les expériences du passé ne soient pas convoquées au titre d'une mémoire plus ou moins nostalgique (cf. la pente naturellement conservatrice de l'imaginaire habitant comme celle implicitement protectrice des institutions patrimoniales) mais plutôt comme des précédents dont il faut tirer parti. Il faut revendiquer « un droit à l'erreur », procéder par tests successifs, concevoir des actions ou des aménagements comme ajustables, adaptables et par principe évolutifs plutôt que comme définitifs – ce qui renvoie directement au « droit à l'expérimentation » récemment institué par la législation française en urbanisme.
- « L'enjeu, c'est de *rendre possible*... ». La formule résume bien les choses : il faut ouvrir, localement, le champ des possibles, dans et par l'inscription d'enjeux plus globaux. Autrement dit : créer les conditions d'énonciation d'« enjeux urbains de proximité », en les reliant à des enjeux ou des causes actuelles qui ont une valeur plus générale (nouveaux mouvements sociaux, échanges migratoires, changement climatique, ...).

Nouvelles compétences

« Etablir un catalogue des normes et compétences de l'animation socio-culturelle »

Troisième champ d'expressions. Il apparaît essentiel à beaucoup de mieux identifier, faire connaître et reconnaître la singularité du travail socio-culturel et des nouvelles compétences qu'il est en train d'acquérir ou de faire monter (au-delà des clichés, trop fréquents dans les mondes professionnels, d'une assistance publique à des cas sociaux). L'enjeu qui pourrait à ce niveau toucher directement les pratiques de l'urbanisme serait celui de contribuer à « *faire espace public* », non au sens de l'aménagement mais au sens du débat public, de la confrontation des opinions et de la discussion de ce qui justement peut aider à fonder l'aménagement potentiel. L'animateur de ce point de vue a ce qu'il faut appeler « *du métier* ». Il sait éviter les pièges de l'enfantillage ou de la "mauvaise pédagogie" des idéologies de la participation. Il a de ce point de vue beaucoup à apporter à l'urbaniste. Les mots suivants en témoignent qui constituent presque des mots d'ordre dans la bouche des orateurs.

- « Dédramatiser l'usage et l'accès à l'espace public » ; cf. notamment le petit train de la Veveysse qui vient apporter le service sur les lieux habités plutôt qu'amener les gens sur les lieux du service (où il ne risque pas d'aller pour toutes sortes de raisons). Cet exemple renvoie en même temps à une évolution contemporaine des pratiques et au développement des nouvelles technologies de mobilités (cf. la recherche internationale promue par l'IVM sur les "hyper-lieux mobiles" – *Réf. 1*)

- « Assurer une présence dans l'espace public ». Telle est la tâche explicite du TSP, Travail Social de Proximité (à ne pas confondre pour les urbanistes, avec le TCSP, Transport en commun en site propre !...)
- « Plaider pour des espaces partagés » et mettre en œuvre un tel partage par l'animation de la maison de quartier sans doute, mais aussi de la rue, du quartier ou de la ville
- « Rendre visible l'invisible » (tant il est vrai que « pour coordonner il faut connaître... ») – ceci ressemble à des consignes classiques de la pratique de projet, qu'elle soit artistique, architecturale ou urbanistique ; remonter en deçà du visible, c'est réintroduire le sensible, aux trois sens du mot sens, le sensoriel, l'orientation, le sémantique
- « Savoir être dans les murs et hors les murs en même temps »
- « Donner la parole et l'accueillir »
- L'animation socio-culturelle, finalement, peut être définie comme « un art de tisser une confiance ». Il faut promouvoir « une vraie diversification des publics comme moyen de lutte contre la fausse participation ». Celle-ci doit consister à créer un « espace politique », c'est-à-dire un moyen de réarticuler l'espace vécu avec un espace de débat et de négociation – et réciproquement un moyen de refonder les débats dits participatifs sur des espaces vécus et sensibles.

Trois enjeux

Paroles équitables, vision prospective, nouvelles compétences... En partant de l'approche socio-culturelle des territoires, les trois points précédents montrent la voie pour établir des relations directes avec les pratiques et théories de l'urbanisme. Les trois points qui suivent proposent un trajet inverse : partant de l'expérience du projet urbain, ils permettent de formuler des enjeux communs aux deux champs disciplinaires.

Récit du lieu

Voilà une première compétence partagée et partageable. Par cette expression, nous voulons détourner le sens commun, transitif, qui veut qu'un récit soit celui d'une personne (« C'est moi qui raconte », le récit vrai ou faux que Pierre, Paul ou Jean fait de sa personnalité, de son voisin, d'une situation ou, en l'occurrence, d'un lieu), pour en faire une expression intransitive, par laquelle c'est bien le lieu qui parle et non le sujet qui raconte le lieu. Ce n'est plus le lieu que *je* récite mais celui qui se récite en moi. Et ce récit-là est des plus précieux, pour l'urbaniste, qui devrait fonder son projet sur ce que les lieux racontent et non sur ce que certains revendiquent, au même titre que pour l'animateur qui a l'habitude de prêter davantage attention à ce que son interlocuteur révèle d'une situation urbaine de bien-être ou de mal-être que directement de ce qu'il dit.

Encore y a-t-il des techniques à mettre en œuvre correctement pour accéder à un tel récit. Les exemples lausannois du matin étaient révélateurs à ce titre : les impasses des tout-ménages d'un côté, l'intérêt à l'inverse de déambulations ou de cartes mentales pour faciliter la prise de parole de chacun. Mais il en est d'autres, auxquelles nous avons pu contribuer : table longue, carte longue, marches augmentées, écoutes réactivées, observations récurrentes, recueil d'anecdotes, itinéraires, parcours commentés, transects urbains ou métropolitains, plateaux radios, ... Et il importe d'insister sur le fait que le récit ne se construit qu'a posteriori, qu'il doit faire l'objet d'une mise en forme et de restitutions soignées (livret, film, objet, exposé, autre manifestation) et que le travail ne commence en quelque sorte qu'au moment où s'achève l'action d'énonciation collective (*réf. 2*).

Espace ou temps de réserve

Deuxième enjeu partageable, la notion d'*espace-temps de réserve*. C'est une notion qui m'est chère et que j'utilise pour désigner une dimension, à mon sens majeure mais toujours plus oubliée, de l'expérience du confort. En gros il y a le confort technique, le confort de maîtrise et le confort de réserve ; le premier renvoie à la dimension normative et mesurable d'un niveau de confort (norme technique, sociale ou juridique qui m'assure par exemple d'une température donnée, d'une convention vestimentaire ou d'un contrat de location), le second à la possibilité, en tant qu'habitant ou usager, d'agir sur cette norme et d'en réguler le niveau (là où la norme normalise, la règle régule), le troisième à l'espace ou au temps « qui ne sert à rien mais qui peut toujours servir » (le grenier, la cave, la friche ou le délaissé, le temps non compté, non comptable, non internalisable). Je me réfère ici très concrètement à l'exemple du Schönberg dans son mouvement de reconquête d'un espace public sur « les marges » que représentent les rez-de-chaussée comme lieux d'activités potentielles ou les pelouses et autres délaissés entre les immeubles modernistes du quartier comme espaces d'« auto-construction habitante » ; mais aussi, sur un plan plus réflexif, à cette « part non comptable » si bien

exprimée dans la conférence introductive du matin, comme une condition *sine qua non* pour recréer du lien entre le politique et le terrain, nourrir les enjeux locaux de grandes causes globales, simplifier des procédures trop lourdes, opposer la logique du débat à la manie des indicateurs – c'est-à-dire finalement pour aider le décideur à sortir de l'obsession de résultats comptables et le ré-alimenter en « petites histoires concrètes et vivantes ». Sans doute les métiers de l'animation socio-culturelle ont-ils une fois de plus beaucoup à apporter au champ de l'urbanisme en la matière. La maison de quartier ou la maison des associations ne fonctionne bien, a-t-il été relaté, parfois explicitement mais du moins implicitement, que si elle joue ce rôle premier d'"espace de réserve" pour ses visiteurs.

Utopie opératoire

Troisième terme là aussi qui fait partie de mes manières de dire et de faire : l'"*utopie opératoire*", dans laquelle il faut entendre l'*utopie* non comme une fiction, futuriste idéaliste et par conséquent irréaliste, mais au contraire comme une réalité, certes virtuelle, mais qui fait rêver parce que précisément elle est étonnamment réaliste (c'est sa dimension *opératoire*). Le petit train de la Veveyse en est la démonstration concrète, certes en tant que réalisation inédite mais aussi et peut-être surtout en ce qu'elle fait rêver tout le monde ; le plus fort dans cette expérience, c'est qu'elle parle à tout le monde, que l'on comprend bien qu'elle n'est guère reproductible en tant que telle parce qu'il faut des conditions singulières qui n'existent que rarement (à commencer par une voie ferrée qui desserve les territoires concernés), mais que la démarche, elle, est transposable dans d'autres contextes ou à d'autres échelles, que la manière de tirer parti des ressources singulières de tel ou tel territoire est peut-être un enjeu fondamental sur lesquels les urbanistes habituellement achoppent : il s'agit pour lui de montrer des images de ce que cela pourrait être mais pas de ce que cela sera – préfigurer et non anticiper une fois de plus. Plus largement, cet enjeu renvoie directement aux tâches nouvelles que proposait d'attribuer Marie Leuba au champ de l'animation socio-culturelle dans le développement urbain du territoire. Les utopies opératoires sont un moyen direct d'« enrichir l'action des politiques » et des concepteurs, en proposant des représentations concrètes qui reposent les problèmes à résoudre à partir du terrain vécu et qui font rêver ou réfléchir sur ce que pourrait être, ici ou là mais non ailleurs, un processus de densification ou de renouvellement urbain réussi, un dispositif de concertation ou de co-construction propre à ce territoire-là, ou encore un processus de labellisation « Ville culturelle émergente ».

Deux principes

Trois enjeux socio-culturels auxquels l'urbanisme peut répondre (paroles équitables, vision prospective, nouvelles compétences). Trois enjeux d'urbanisme contemporains que les métiers de l'animation peuvent directement alimenter (récit du lieu, espace de réserve, utopie opératoire) ... Je finirai en nommant deux principes méthodologiques qui me paraissent avoir été exprimés de manière latente et pouvoir voire devoir être communs aux deux champs.

Hybridation

Le premier est le "*principe d'hybridation*". Il ne s'agit pas seulement de mélanger les genres mais de garantir une hétérogénéité a priori des espèces à hybrider (*espèces* d'espaces, de lieux, de choses, d'acteurs ou autres instances) pour féconder une génération nouvelle, absolument singulière et non reproductible. Il en a été question en introduction de journée sur un plan plutôt théorique sous le vocable de la « gouvernance horizontale », interrogeant la question de l'équivalence de la parole, telle que nous l'avons posée plus haut, entre des acteurs de cultures et d'origines différentes ; mais il en a aussi été question à chaque fois qu'un exposé plaidait pour une articulation entre le micro- et le macro-, entre le local et le global, entre le formel et l'informel, entre bénévoles et professionnels. Comment veiller à pérenniser l'hétérogénéité des compétences en présence (techniques, savantes ou ordinaires) pour animer un débat, porter une cause ou promouvoir une action sur le territoire ? Comment assurer par exemple la pérennité d'un groupe de travail sur des années en s'assurant à la fois de la permanence de certains et du renouvellement d'autres membres ? Ma proposition, en tant qu'urbaniste, est dans tous les cas d'appliquer *la règle du tiers inclus* chère aux théoriciens de la communication en contrôlant a minima l'équilibre entre trois types d'acteurs : l'habitant, l'expert et l'élus. Ceux-ci représentent 3 « compétences territoriales » (compétence vécue, compétence savante, compétence décisionnelle) ou 3 types de rapport au territoire qui sont incommensurables (on ne peut compenser l'absence de l'une par la présence de l'autre et réciproquement) et qui ont donc absolument besoin les uns des autres pour se féconder mutuellement. C'est pour moi un leitmotiv méthodologique pour mettre en place les conditions d'énonciation de ce que nous avons nommé plus

haut le récit du lieu (en tant que refondation du projet) et c'est me semble-t-il une sorte de garde-fou partageable avec les pratiques de l'animation socio-culturelle.

Récurrance

Le second est le "principe de récurrance". Un *programme* est linéaire (on a un objectif à atteindre en parcourant un chemin tout tracé dans un certain délai), un *projet* est récuratif (on a un cap à tenir mais un cheminement incertain à ajuster en permanence pour l'atteindre). Que ce projet soit social ou spatial, ce principe, consistant à toujours faire retour sur l'étape précédente pour en ressaisir le contenu ou le sens à mesure que le processus avance, est commun. Ainsi des « processus itératifs » qui ont été relatés ou revendiqués comme tels dans les expériences rapportées au cours de la matinée. Certains énoncent des phases successives, l'écoute, la réflexion, la coordination, la communication. D'autres insistent sur la manière dont ces phases se ressaisissent de proche en proche, dans un processus itératif qui tire parti à chaque étape des performances de l'étape précédente, pour en quelque sorte corriger le tir et s'orienter progressivement vers l'intention première. Ce principe me paraît constituer un second garde-fou partageable

Une expérience

Les deux principes précédents ne sont-ils pas fort abstraits et leur mise en œuvre effective n'est-elle pas illusoire ? Je ne le pense pas et j'espère que l'expérience que nous avons faite collectivement pendant l'après-midi de débat, montre le contraire, en testant le dispositif technique que j'appelle "Tables tournantes". *Hybridation* : nous avons d'abord veillé à faire des groupes inférieurs à 10 (nombre qui est favorable à une parole assez libre – au bout de 2 heures les gens commencent à se connaître et il est inimaginable que quelqu'un ne s'y exprime pas ; davantage, il va y être invité naturellement s'il ne le fait pas de lui-même. Nous avons ensuite veillé à l'hétérogénéité des groupes, notamment en demandant à ce que les gens appartenant aux mêmes institutions se positionnent dans des groupes différents, à ce que chaque groupe comprenne en gros moitié Lausannois moitié non Lausannois, etc. (cette hétérogénéité garantit un minimum de curiosité interne et donc une écoute plus attentive envers ceux que je ne connais pas et que je découvre). *Ibidem* pour les trois personnes attachées à chaque table avec 6 rapporteurs pré-établis. Puis nous avons fait littéralement tourner les tables ! *Récurrance* cette fois : des micro-synthèses plénières ; un rythme rapide de 30 mns par session ; une extrapolation de 18 idées avant changement de table ; la reprise à la table nouvelle de la conversation du groupe précédent, tel que représentée brièvement par l'animateur de table ; six synthèses finales brèves avec la règle du jeu des 3 idées. Une brève conclusion.

Remarque finale. Ne manquait à l'exercice que le dispositif de saisie d'enregistrement et de collecte du matériau produit pour un travail de mise en forme et en récit, dont ces quelques notes ne reconstituent que quelques bribes à partir de notes personnelles. Car comme je disais plus haut, le travail commence après l'événement. *Paroles données paroles rendues*, disons-nous souvent. Il faut avoir l'exigence de rendre la parole à ceux qui l'ont donnée, c'est-à-dire à la restituer sous une forme nouvelle, inédite, surprenante (ce n'est pas un compte-rendu ou un procès-verbal). Les jeunes urbanistes qui reprennent ces techniques aujourd'hui à bon compte (je veux bien dire pour capter les désormais normés « budgets participatifs »), l'ignorent malheureusement trop souvent et je gagerais que les animateurs, eux, en ont une plus grande conscience.

Gageons que de prochaines rencontres, dont celle-ci serait l'heureuse préfiguration, sauront activer les échanges entre deux champs d'activités et de pensée qui s'ignorent.

Références

Mireille Apel-Muller *et al.*

Hyper-lieux mobiles, une recherche-action initiée par l'Institut pour la Ville en Mouvement, Vedecom, Paris, www.mobilehyperplaces.com,

Pascal Amphoux et Nicolas Tixier

« Paroles données, paroles rendues. La marche collective comme écriture du projet urbain », in revue *Europe* – numéro thématique *Architecture et littérature*, n°1055, mars 2017, pp. 196-215.

« L'utopie contemporaine des marches collectives »,

in *Rue89Lyon*, revue en ligne, Ecole urbaine de Lyon, mars 2020 <https://www.rue89lyon.fr/2020/03/18/podcast-lutopie-contemporaine-des-marches-collectives>, repris dans le blog *Anthropocène 2050*,

<https://medium.com/anthropocene2050/lutopie-contemporaine-des-marches-collectives-6090a9bdee60>

Pascal Amphoux

« Vers un urbanisme de l'incertitude », in *Incertitudes, Raison présente*, no 222, revue trimestrielle, Ed. Union rationaliste, Courville-sur-Eure, juil. 2022, pp.49-58.